

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **11 avril 2017**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après une période de réflexion et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #6 - Stéphanie Deblois

Absences:

Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #5 - Jocelyn Pouliot

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélarde Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 4 avril 2017 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil le 7 avril 2017.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée d'ajournement, le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter des sujets à l'ordre du jour.

99-04-2017

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME STÉPHANIE DEBLOIS, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE L'ON
ACCEPTE L'ORDRE DU JOUR DU 11 AVRIL 2017 TEL QUE LU ET
PRÉSENTÉ.**

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

**4.1 - Résolution, adoption du règlement d'emprunt numéro 459-2017
relatif à des travaux de réfection de la rue de la Fabrique**

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - VARIA

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

100-04-2017

**4.1 - Résolution, adoption du règlement d'emprunt numéro 459-2017
relatif à des travaux de réfection de la rue de la Fabrique**

Province de Québec

Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

**IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS
QUE** la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis adopte le règlement
numéro 459-2017, intitulé: "travaux de réfection des conduites
d'aqueduc, d'égout, d'égout pluvial et de la chaussée", et un
emprunt de 2,933,500\$.

ADOPTÉE,

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

6 - VARIA

Aucun point.

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

M. Marcel Bégin propose la levée de la séance d'ajournement à 19h55.

Adélarde Couture, maire

Nicole Mathieu, directrice générale